

<https://47.snuipp.fr/Reprise-le-11-mai-dans-les-ecoles>



Reprise le 11 mai dans les écoles ?

- À suivre - COVID 19 -

Date de mise en ligne : jeudi 7 mai 2020

Dernière mise à jour : 7 mai 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le Protocole sanitaire « dernière version » est tombé avec 48h de retard par un beau dimanche de mai (voir la pièce jointe)

La plupart de ces mesures sont inapplicables dans les écoles !

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Protocole sanitaire pour la réouverture des écoles maternelles et élémentaires

Des dizaines et des dizaines de recommandations, de consignes très lourdes, qui nécessitent du temps, des garanties, pour tout prévoir : organisation de la classe, de l'espace extérieur, signalisation de l'espace école et de la cour de récré ; mesures des distances entre chaque table, contrôle de l'exécution des consignes sanitaires, communication aux familles...

Une très grosse pression sur le dos des collectivités territoriale et des enseignant-es, en particulier les directeurs et directrices d'école.

Car maintenant que le protocole sanitaire est paru, il n'y a plus qu'à ... plus qu'à le lire, se l'approprier, se former, informer...pour confirmer, si besoin était, que la plupart de ces mesures sont inapplicables dans les écoles !

Comment expliquer par exemple aux parents que leurs enfants seront assis seuls, sans se faire face, à une table attribuée à laquelle ils resteront toute la journée, à distance des autres, dans une classe vidée de tout matériel collectif et susceptible de participer à la propagation du virus (meuble de rangement, livres, jeux, jeux de société, petit matériel d'apprentissage, jeux collectifs)...etc ...

Comment faire comprendre aux enfants que tout ce qu'ils font habituellement est potentiellement dangereux : prêter un crayon ou un jouet à son copain, jouer ensemble, faire un câlin pour consoler son ami qui est tombé, chuchoter à l'oreille, donner la main à un camarade de classe pour se mettre en rang...

Des municipalités ont d'ores et déjà annoncé qu'elles ne ré-ouvriraient pas leurs écoles. D'autres se donnent du temps supplémentaire.

Avant d'annoncer médiatiquement la réouverture des écoles le 11 mai, il aurait fallu commencer par présenter ce protocole sanitaire à l'ensemble de la communauté éducative qui aurait pu alors s'en emparer et proposer des pistes de réflexion.

Au lieu de cela, nous avons encore eu droit à un président qui a pris de court ses ministres en annonçant une réouverture prématurée des écoles, et à des membres du gouvernement qui s'en sont donnés ensuite à cœur joie en débitant quotidiennement dans les studios de radios et de télévisions des informations souvent démenties... dès le lendemain ! Une cacophonie qui n'a fait que renforcer la tension et l'inquiétude déjà bien palpables dans la population.

Un protocole qui peut encore évoluer

Ce document liste les conditions sanitaires incontournables à la réouverture des écoles. En leur absence, l'école ne pourra pas rouvrir. Il engage aussi bien le Ministère de l'Éducation Nationale que les collectivités territoriales. Il a vocation à évoluer en fonction des normes sanitaires mais également des retours du terrain. Il doit également être validé par le ministère des solidarités et de la santé.

Ce référentiel sanitaire s'accompagnera de deux autres documents : une doctrine d'accueil, comprenant le versant Ressources Humaines mais également des précisions sur l'accueil par exemple des élèves à besoins éducatifs particuliers ou encore la situation des AESH et un guide pédagogique. Ces documents seront présentés lors du CTM (Comité Technique Ministériel) qui se tiendra le 5 mai prochain.

Dans les prochains jours

- Les équipes d'écoles sont sollicitées pour
- la faisabilité du protocole au niveau local ... ou pas,
- la possibilité d'ouverture de l'école ... ou pas
- la capacité d'accueil et sa réorganisation... ou pas...
- sonder les parents
- ... etc ...

Tout cela à distance, dans l'urgence et la précipitation.

Mais, comme le rappelle Laurence De Cock, [Les enseignants ne sont pas des urgentistes](#).

Nous ne pouvons pas accepter des risques inconsidérés pour les élèves, leurs familles et les personnels.

L'impréparation du gouvernement est totale et les précisions départementales sont encore insuffisantes. De nouveaux éléments pourraient apparaître lors du Comité Technique académique du 05/05 et du CHSCT départemental du 07/05.

Dans l'immédiat, nous conseillons aux équipes de ne rien écrire ou ne rien prévoir qui ne soit réalisable et applicable.

Le SNUipp-FSU travaille à l'élaboration de [Documents pratiques : motion de conseils de maitres, guide relatif à la réouverture des écoles, préavis de grève, ASA...](#). Le SNUipp-FSU utilisera tous les moyens pour que, face à toute incohérence ou impossibilité, le retour des élèves soit reporté, en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative.

Autres documents consultables https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Droit de retrait pour Danger Grave et Imminent	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Responsabilités pour le covid
---	---

N'hésitez pas à nous faire part de toute difficulté et à vous inscrire à la RIS du dé-confinement que nous organisons mercredi 6 mai. ([Réunions d'information syndicale période 4](#))